

Renseignements particuliers concernant l'élève (santé, etc...) Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement, veuillez prendre contact avec l'infirmière ou lui adresser un courrier explicatif sous enveloppe fermée, joint au dossier d'inscription.

L'inscription au collège vaut acceptation des dispositions du Règlement intérieur, élaboré et voté par le Conseil d'Administration, imprimé dans le Carnet de Correspondance.

En cas de changement, en cours d'année, de coordonnées (adresse, téléphone), de situation familiale, de nationalité, d'état civil, vous êtes tenus d'en informer le Secrétariat de Direction du Collège.

Nous, soussignés, attestons l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier d'inscription.

À, le

Signature*
du premier représentant légal

Signature*
du deuxième représentant légal

le père
ou
la mère

le père
ou
la mère

• ces signatures serviront de référence en cours de scolarité.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

Un justificatif de domicile (ex. : photocopie d'une quittance loyer, facture EDF, téléphone, bail)

Photocopie du livret de famille complet (page parents et tous les enfants) + Copie carte d'identité de l'élève.

2 photos d'identité (mettre nom et prénom au verso)

Photocopie de l'Attestation de Droit Sécurité Sociale

En cas de parents séparés : Copie du Jugement de Divorce concernant la garde de l'enfant.

En l'absence de jugement : Attestation sur l'Honneur précisant les modalités de garde, signée par les deux parents

Exeat (certificat de radiation de l'établissement précédent) sauf à la 1ère rentrée en 6^{ème}

Fiche de choix des langues, Fiche d'inscription à la cantine, Fiche infirmerie, Fiche prise de vue
Pour les internes : Fiche d'inscription à l'internat, Fiche médicale d'internat